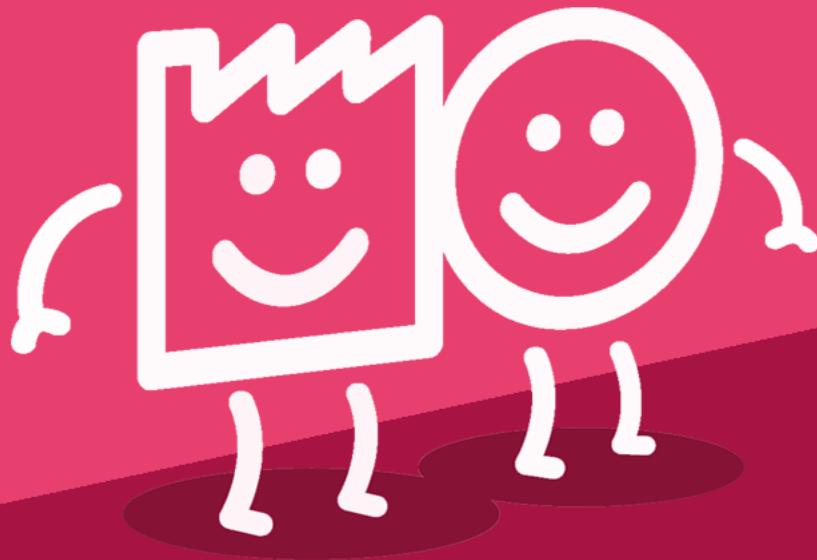


**Suivi de l'information
des populations autour
des sites Seveso de
l'Artois**

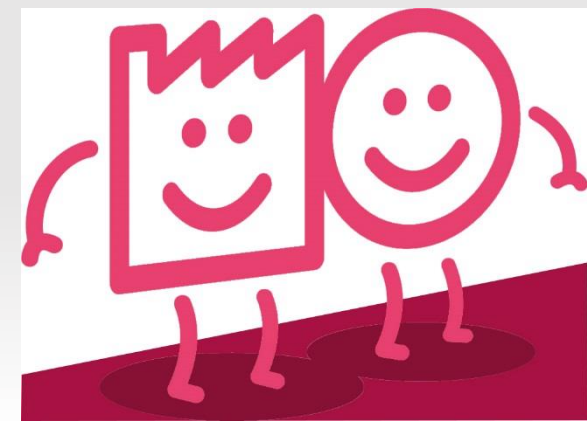


Quelques chiffres

57 C'est le nombre de communes des arrondissements d'Arras, Béthune et Lens qui sont concernées par un plan de secours ou PPI.

372 C'est le nombre d'affiches contenant les consignes à respecter en cas d'accident industriel majeurs qui ont été distribuées dans les communes et dans les sites industriels engagés dans la prévention des risques.

74719 C'est le nombre de guides d'information qui ont été mis à disposition des communes afin qu'ils soient diffusés aux résidents concernés par un PPI.



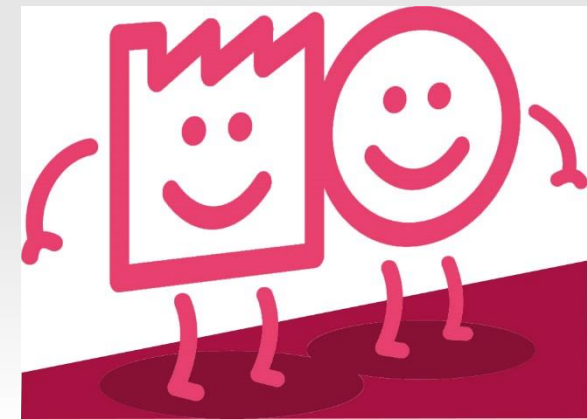
Des communes impliquées

Les communes concernées par la démarche se sont impliquées dans le déploiement des supports de communication:

- En assurant la **diffusion des supports** ;
- En communiquant par le biais de **leur site web**, des **réseaux sociaux** et/ou de **leur bulletin municipal** sur les informations liées à la prévention des risques industriels majeurs.

Afin de les aider dans cette démarche le S3PI de l'Artois a fourni un **kit de communication composé :**

- D'un article prêt à être inséré dans le bulletin municipal
- De visuels
- D'un flash code



Enquêtes de perception en cours

Objectifs :

- Mesurer la bonne pénétration de l'information sur le terrain
- Recueillir les besoins des riverains en matière de prévention des risques

Méthodologie :

- Rencontre avec les communes d'implantation des établissements participant à la démarche (*Dainville, Mazingarbe, Marquion, Annay-sous-Lens, Chocques, Béthune, Wingles, Saint-Laurent-Blangy...*)
- Envoi d'un questionnaire papier aux administrés concernés
- Retour soit par voie papier (*en mairie*) ou directement en ligne
- Porte à porte du S3PI de l'Artois dans certaines zones



S3PI Artois
Pour un environnement concerté

Questionnaire à destination de la population située à proximité d'une zone à risques industriels majeurs. Ce document est à déposer en mairie ou à remplir directement en ligne (sur www.s3pi-artois.fr ou en utilisant le QR Code ci-dessus et au verso).

Ville _____

2) Votre âge
 15-25
 26-35
 36-45
 46-55
 56-65
 + de 65 ans

3) Avez-vous reçu la brochure d'information et de prévention sur les risques industriels majeurs dans l'Artois ?
 Oui
 Non

4) En-avez-vous pris connaissance ?
 Oui
 Non

5) Avez-vous entendu parler de cette démarche ?
 Oui
 Non

6) Par quel biais ?
 Médias
 Bulletin municipal
 Autre

Précisez _____

7) En page 2 du guide, on vous présente une application gratuite "picture extend" qui permet d'enrichir le contenu du guide sur votre smartphone. L'avez-vous utilisée ?
 Oui
 Non

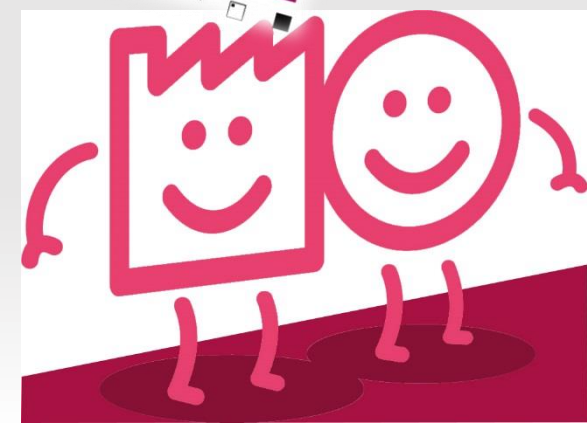
8) Saviez-vous que vous habitez près d'une zone à risques industriels majeurs ?
 Oui
 Non

9) Avez-vous déjà entendu le Signal National d'Alerte ? (Sirène du 1er mercredi du mois)
 Oui
 Non

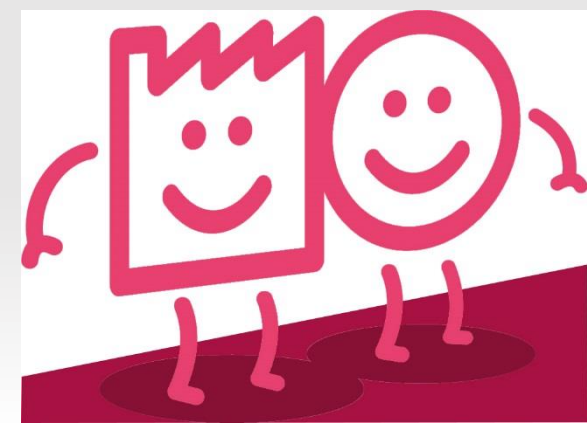
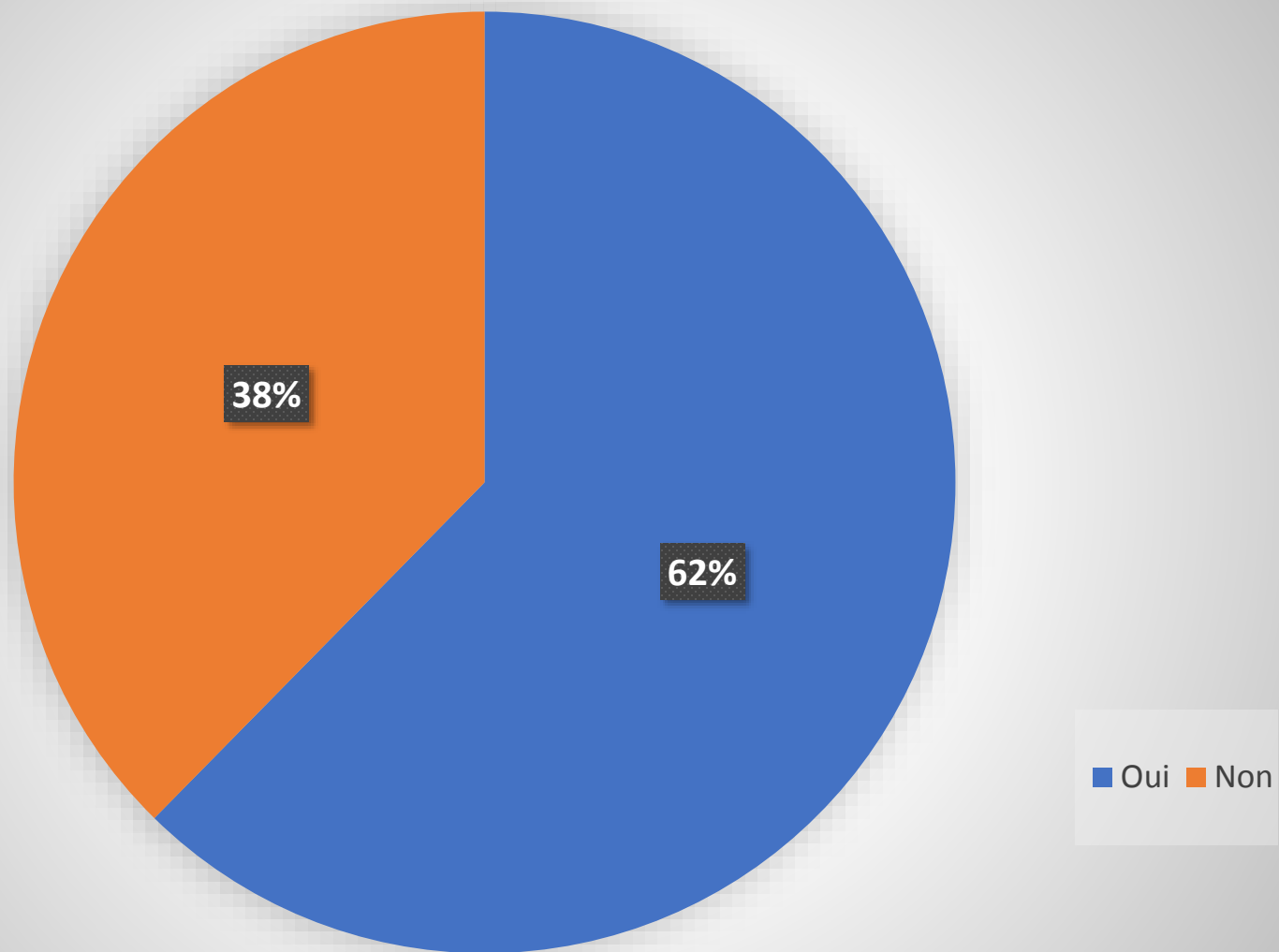
10) Parmi les consignes ci-dessous, quelle est celle à suivre en cas d'accident industriel majeur ?
 Evacuer
 Se mettre à l'abri
 Aller chercher ses enfants à l'école
 Appeler les secours

S3PI de l'Artois - Centre Jean Monnet - Avenue de Paris - 62400 Béthune - Tél : 03 21 63 69 38 - www.s3pi-artois.fr

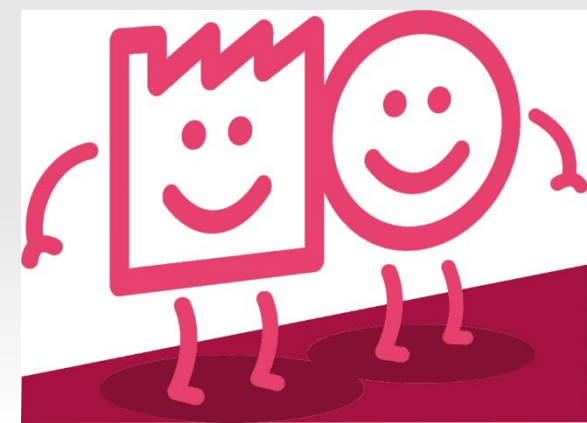
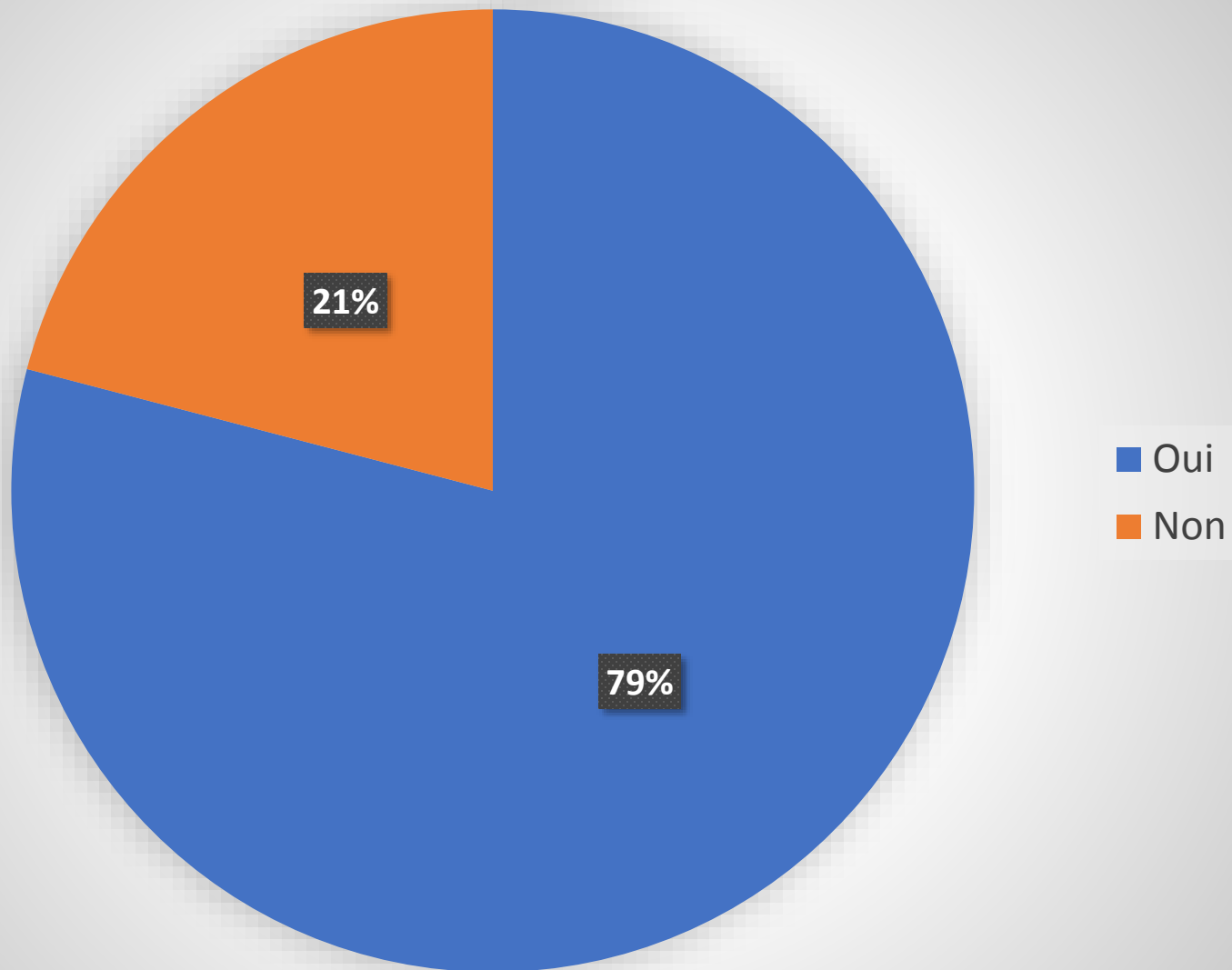
Continuez page suivante



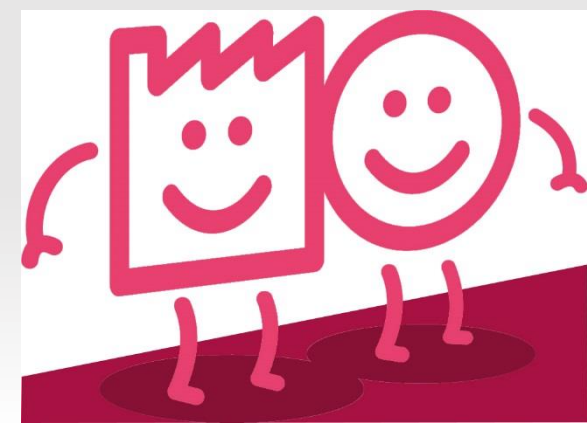
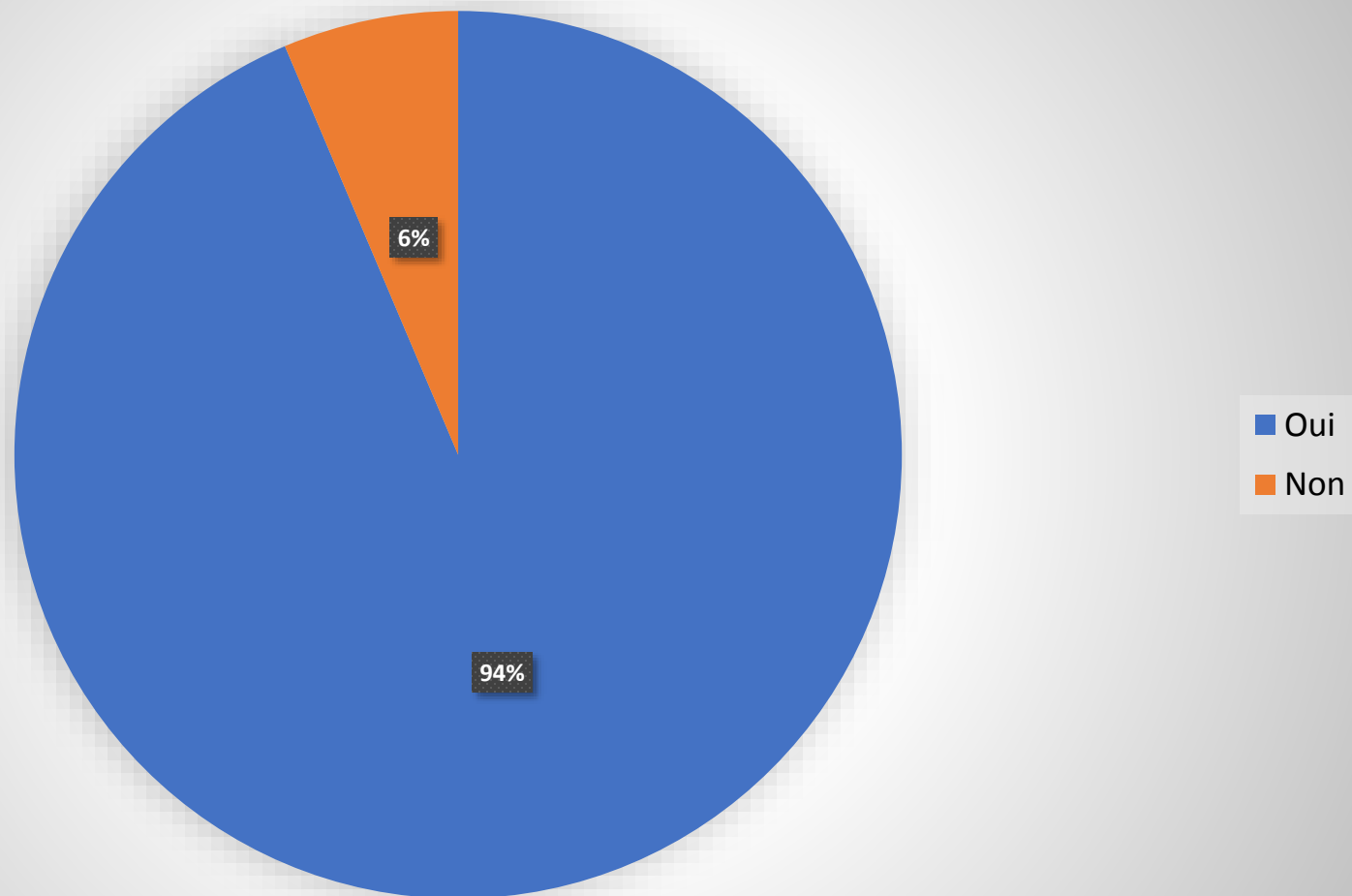
Avez-vous reçu la brochure d'information et de prévention sur les risques industriels dans l'Artois ?



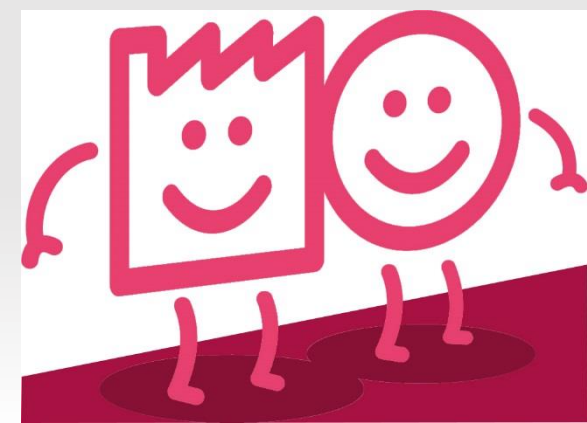
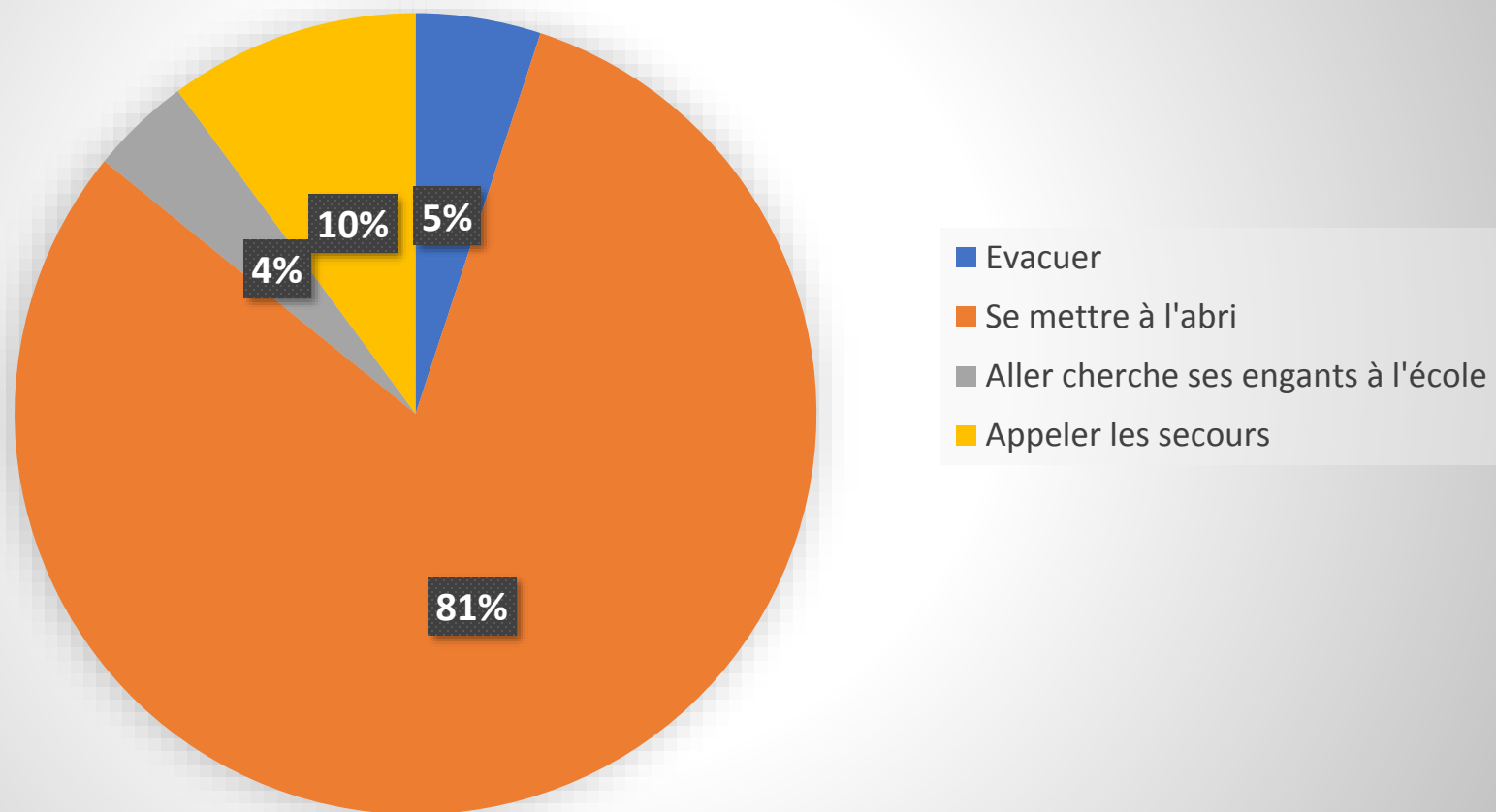
Avez-vous accroché le magnet présent dans l'enveloppe ?



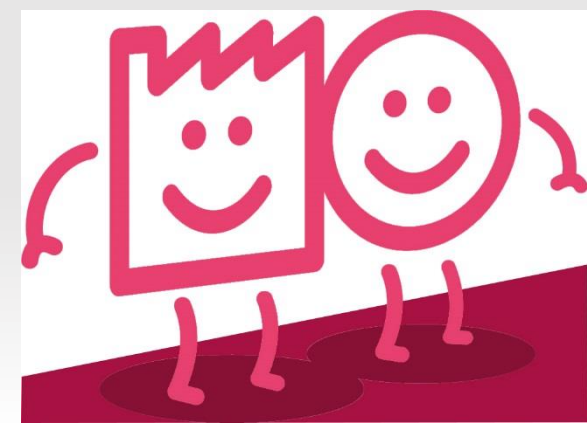
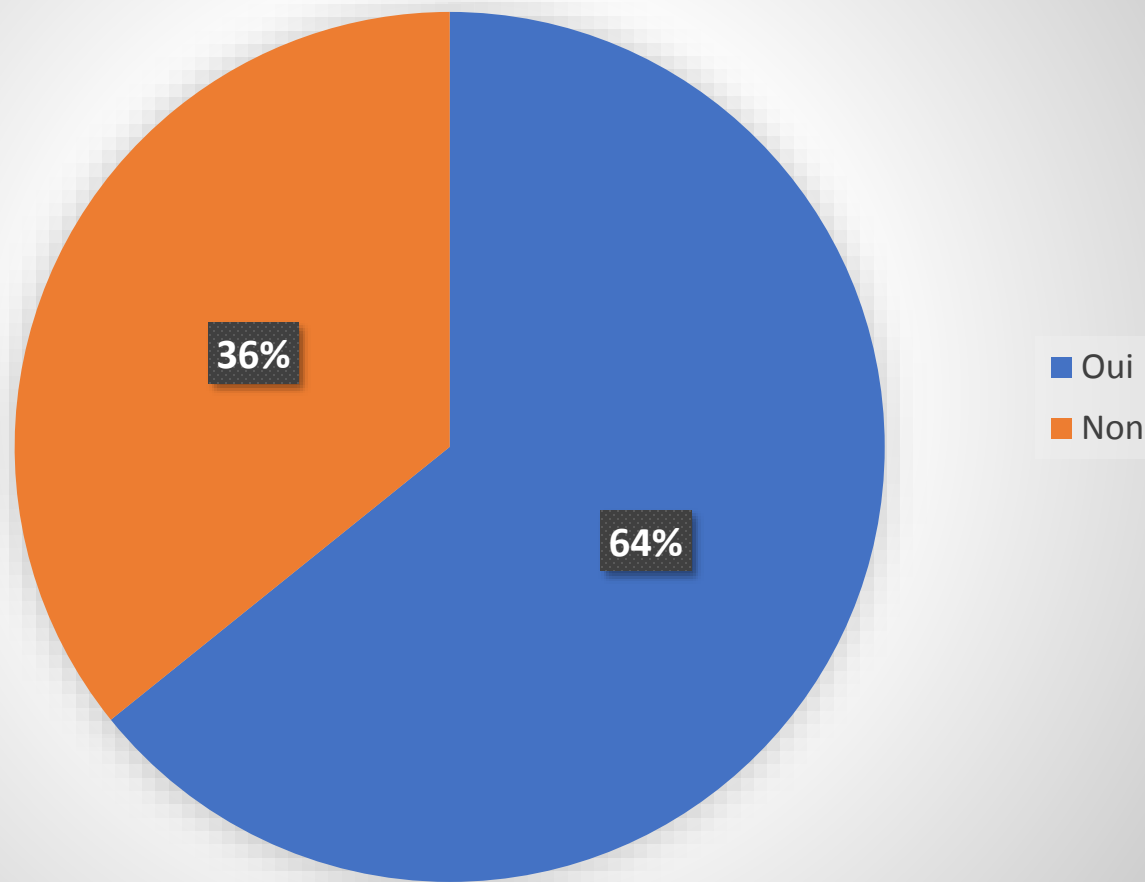
Avez-vous déjà entendu le signal d'Alerte ?
(Sirène du 1er mercredi du mois)



Parmi les consignes suivantes, quelle est celle à suivre en cas d'accident industriel majeur ?



Savez-vous que les plus jeunes sont sensibilisés aux risques majeurs ?



Echantillons de remarques

- Parmi les remarques que nous avons eu :
 - Certaines personnes n'avaient semble t-il pas reçu la brochure ;
 - d'autres souhaitent que le guide soit distribué aux nouveaux arrivants dans la commune ;
 - Il y a des demandes pour réaliser des exercices PPI sur le terrain ;
 - Certaines personnes s'interrogent sur les modalités de financement des travaux liés au PPRT ;
 - Brochure non datée ;
 - Demande de formation en milieu professionnel ;

